

Service de médiation scolaire du Brabant wallon

• Missions

Les services de médiation scolaire ont pour mission de s'occuper des problèmes relationnels entre des élèves, entre des parents d'élèves et les membres du personnel, entre les membres du personnel et des élèves ou groupe classe.

Les services de la médiation interviennent à la demande de la direction, d'un enseignant, d'un éducateur, d'un élève et/ou de sa famille, d'un service extérieur (service d'accrochage scolaire, service de l'aide à la jeunesse,...).

• Autre info

Le Service de Médiation scolaire en Région wallonne (Communauté française) est composé de médiateurs externes qui se déplacent à la demande des écoles pour des interventions ponctuelles ou dans le cadre de projets de prévention.

Les médiateurs couvrent une zone géographique déterminée et interviennent individuellement ou en groupe dans les établissements scolaires sans y être attachés.

En Brabant wallon, il y a deux médiateurs scolaires externes.

- Adresse
Rue Emile Vandervelde 3
- Localité
1400 Nivelles
- Personne ressource
Butstraen Christophe
- Fonction
médiateur scolaire
- E-mail
christophe.butstraen@gmail.com
- Tél
0473/33 32 97
- Institution partenaire(s) de l'expérience
- Je surfe responsable